# JURNAL DE ROUBAI

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Roubsix-Teurcoing: Trois mois, 13 fr. 50.— Six mois, 26 fr.— Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aime: Trois mois, 15 fr.
Le France et l'Etranger, les frais de poste en sus

Le prix des abonnements est payable d'avance. -- Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. Havas, Lapure et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34 Bruxelles, à l'Orrice de Publicire

ROUBAIX. LE 1er FÉVRIER 1885.

# M. Ferry et Henri Rivière

Lorsqu'il s'agit de braver l'opinion, de rompre en visière aux convenances, d'attenter aux sentiments nobles, qui sont, malgré teut, le patrimoine inaliénable d'une nation généreuse entre toutes, on peut être assuré que ni M. Ferry ni ses collègues ne laisseront échapper aucune occasion. Ils l'ont prouvé aux obsèques du regretté commandant Rivière.

Tout le Paris pensant et patriote était ran-é autour du cercueil du héros tombé sous les balles annamites. Seul, le gouvernement n'y était pas représenté. M. l'amiral Peyron assistait, en tenue bourgeoise, à la cérémonie funèbre, et il y avait envoyé ses officiers de service; mais on ne peut guère considérer cet hommage que comme un acte personnel, que l'esprit de corps qui règne dans la marine française rendait tout à fait obligatoire. Dans le cortège, ni M. Ferry, ni un ministre, pas même un représentant de

M. Grévy.

Et pourtant à qui est imputable la faute politique qui a causé la mort de Rivière? Si ce soldat lettré n'occupe pas aujourd'hui à l'Académie française le fauteuil que lui réservaient les justes admirations qu'il avait provoquées, c'est que les creuses rèveries de la politique coloniale ont élu domicile dans le petit cerveau de M. Ferry. Si Rivière, pas plus que Francis Garnier, n'a été secouru à temps, c'est que M. Ferry, tout entier à ses tortueuses combinaisons ministérielles, ne voulait pas effrayer les Chambres en leur demandant des renforts et des subsides qu'il savait néanmoins nécessaires. Rivière a été abandonné, sacrifié à la politique. Mais à qui le succès de cette politique devait-il profiter, sinon à M. Ferry?

Cependant, lorsque la victime est rappor-

tée morte, lorsque les pauvres lambeaux de ce corps qui abrita l'ame d'un penseur et d'un héros ont été péniblement recueillis et qu'il s'agit de rendre à ces restes mutilés, à cette mémoire sacrée, un solennel et dernier hommage, M. Ferry reste chez lui. Il se dérangerait pour aller quémander le vote d'un député dont la conscience serait à vendre; il irait à Berlin, en léchant la boue sanglante des cheminsoù a passé l'invasion, sur un signe de M. de Bismarck; mais Henri Rivière est mort; il ne peut plus servir de rien. Il pleut et M. Ferry, en sortant, s'exposerait à gagner un rhume.

Notez, du reste, que le cas n'est pas isolé. On a enterré naguère un autre brave soldat, qui s'était conduit de la façon la plus énergique, la plus virile à Madagascar, et qui, reuvoyé en France pour se rétablir, est mort tout aussitôt de ses déceptions et de ses fatigues. Le ministre de la guerre a aussi envoyé un officier de service aux obsèques, mais aucun membre du gouvernement n'y a paru - pas même un sous-secrétaire d'Etat. Préalablement, l'amiral Pierre avait suc-

combé en rade de Marseille. Il était mort, terrassé par le chagrin tout autant que par la sièvre. On l'avait désavoué, humilié en pré-Anglais, c'est-à-dire de l'ennemi. On n'osa pas lui refuser les funérailles nationales, qui, par une injustice posthume, ont fait défaut à Henri Rivière; mais on les célébra loin du siège du gouvernement, et M. Ferry, sans y parattre, se borna à adresser un hypocrite télégramme de condoléance à sa veuve.

On peut expliquer de diverses façons ce sans-gene brutal dont le premier ministre en use à l'égard des héros que son infatuation et ses maladresses ont voués et conduits à la mort. Il peut procéder d'un sentiment de dédain ou d'un sentiment de défiance, mais il n'excuse pas la vilaine action qu'il a com-

Pauvre officier qui pourrais rester en France, auprès d'une famille dévouée, heureuse et fière de toi, dans une maison commode et paisible, sous un climat salubre, environné de distractions, sollicité par des études attrayantes, pars pour le Tonkin, car tes camarades ont besoin de reaforts! Tu trouveras là-bas l'isolement, les privations, la fièvre. Tu rèveras l'avancement dans ta carrière et la gloire, et une balle partie d'un buisson t'étendra sans vie sur le sol dont la mort de vingt générations militaires ne suffira peut-être pas à assurer définitivement la

conquête à ton pays. On rapportera tes restes en France et ce monde, qui t'aura sacrifié en t'envoyant là-bas pour soutenir les manœuvres de sa politique machiavélique, ne se souviendra nême pas que les plus strictes convenances l'obligeaient à te rendre un dernier hom-

M. Ferry reçoit au palais du quai d'Orsay, M. Ferry recoit au palais du quai d'Orsay, pendant qu'on t'enterre; M. Grévy donne, le soir, un diner aux ambassadeurs : il doit soir des plus grands égards; amen ils deterrent aussi les coolies annamites le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon des traits du visage sont flavillem oyenne, mais blan prise; cheveux châtains, fine moustache relevée en train d'opérer avec une language de le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon des traits du visage sont flavillem oyenne, mais blan prise; cheveux châtains, fine moustache relevée en train d'opérer avec une language de le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon des traits du visage sont flavillem oyenne, mais blan prise; cheveux châtains, fine moustache relevée en train d'opérer avec une language de le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon de le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon de le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon de le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon de le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon de le defigue des ouvriers sans travail, venus de Lyon de le defigue de la defigue de le defig

s'occuper du menu. Apprends que ces potentats ne se dérangent pas pour les petites gens qui meurent, tués par leur politique!

C'est encore le budget extraordinaire qui a fait tous les frais de la séance d'hier à la Chambre des députés. Au sujet des crédits demandés pour le reseau

Au sujet des creans demandes pour le reseau des chemins de fer de l'Etat, M. de Kergorlay a déposé un amendement portant que ce réseau serait conéédé à l'industrie privée.

Défendu en excellents termes par son auteur et par plusieurs membres de la droite, notamment par M. de Soubeyran, l'amendement n'en a pas moins été rejeté à une forte majorité, sur la demande du rapporteur de la commission et

a pas monsete rejete a une fore majorite, sur la demande du rapporteur do la commission et du ministre des travaux publics. On sait, cependant, que ce sont ces travaux de chemins de fer improductifs qui ont nécessité la création du budget extraordinaire et qui resla création du budget extraordinaire et qui restent une des principales causes du déficit. Mais s'il coûte cher aux contribuables, le réseau de l'Etat procure aux députés opportunistes l'inappréciable avantage de disposer d'une multitude d'emplois qui leur échapperaient, si l'exploitation de ces lignes était livrée à l'industrie privée. Il n'y a donc pas à espérer qu'ils le suppriment.

A noter aussi le dépôt, par M. Paul Bert, d'une proposition tendant à la mise en vente de certains immeubles de l'Etat, dont notre courrier parlementaire n'indique pas la nature, mais qui sont, sans doute. les évêchés, les séminaires et autres établissements religieux précédemment signalés par le député de l'Yonne. C'est la suite de la spoliation.

C'est la suite de la spoliation.
Quant au Sénat, il continue à valider les pouvoirs des sénateurs nouvellement élus. Les élections de l'Eure et de la Dordogne paraissent, seules, devoir donner lieu à un débat in-

#### L'IMPERATRICE EUGENIE et le PRINCE VICTOR

L'Impératrice Eugénie, qui a la libre dispo-sition de la fortune de Napoléon III, a suppri-mé, il y a trois mois, la pension de 25,000 francs qu'elle faisait à son neveu, le prince

Cette résolution aurait été prise à la de-

mande même du prince Napoléon.

L'Impératrice blamerait plus encore, dit-on, la conduite privée du prince Victor que sa conduite politique.

Ce serait aussi d'un commun accord, que

Ce serait aussi d'un commun accord, que l'Impératrice et le prince Napoléon auraient décidé la suppression, cette année, de la messe célébrée ordinairement le 9 janvier, jour anniversaire de la mort de l'Empereur.

L'impératrice Eugénie et le prince Napoléon n'ont pas veulu qu'en l'absence du prince Napoléon, alors en Italie, la messe du 9 janvier pât être l'occasion de l'acclamation du prince Victor par le groupe victorion, voilà pourquei ils

tor par le groupe victorien; voilà pourquoi ils se sout opposés à sa célébration.

Le correspondant parisien d'un grand journal conservateur belge rappelle qu'un groupe bonapartiste fait une rente annuelle au prince Victor, dont il parle en ces termes :

« Le prince Victor est très économe. Ses amis se plaignent de dicer fort mal chez lui, de payer ses voitures et même ses emplettes, car il n'a ja-mais de « monnai» pour payer ces dépenses, que s'empresse de payer pour lui la personne qui l'ac-compagne.

s'empresse de payer pour lui la personne qui l'accompagne.

« Quelques-uns disent même qu'il leur demande
à emprunter des sommes de 55,000 ou 100,000 fr
à fonds perdus, s'il reste simple particulier, et remboursables au double, s'il devient empereur; l'on
m'assure qu'il se trouve des prèthurs à ces conditions, ce dont je doute un peu, surtout le prince se
refusant, parait-il, à toute reconnaissance écrite.
Il est assez pou soigneux de sa personne et fait
peu d'usage de l'eau pour sa toilette; mais il sait
avoir fort bon air, quand il reçoit des personnes
à qui il veut plaire, et même il a grand air, dit-on,
car je ne l'ai janais vu. Il parle peu et n'a pas la
répartie facile; mais sa mémoire est prodigieuse,
et il ne maique ni d'intelligence ni de culture,
quoique très-infirieur à son père sous ce double
rapport. Il s'adonne beaucoup aux femmes, mais
on assure que catte passion ne l'absorbe pas au
point d'amollir son ambition, — qui serait excessive, ce dost il s'a pas encera donné de preuve Il point d'amollir son ambition, — qui serait excessive, ce doat il n'a pas encore donné de preuve. Il est dissimulé, fourbe, menteur, ingrat, brutal, avide, sans scrupule et prêt à tout. Je ne me parmettrais pas de parler de la sorte d'un prince, quel qu'il soit, et ce n'est pas men jugement que je vous exprime, c'est celui de personnes de son entourage le plus intime.

Le correspondant parisien charge peut-être en noir le portrait qu'il nous donne. On ne peut cependant se dissimuler que l'attitude prise par la noble mère du prince impérial vis-à-vis de son neveu, est bien faite pour donner à penser sur le compte de celui en qui tant de Français mettaient encore leurs espérances.

#### LA FRANC-MACOANERIE ET LES FEMMES

M. Andrieux, en l'a vu, cherche à tourner en plaisanterie les épreuves qu'il a subies lors de son entrée dans la franc-maçonnerie.

Toutefois, il en dit assez peur faire voir que les franc-maçons entréeliement une initiation, avec des rites à eux, à des secrets qui ne sont pas tous révélée à tous les membres, et qu'on jura de garder par un serment qui engage la vie. Quand le P. Deschamp, Mgr de Ségar, M. de Saint-Abin, etc., disaient cela, les maçons criaient volontiers qu'on calomniait la secte. Le témoignage de M. Andrieux nous apprend en détail ce qu'il en est, et confirme ce qu'ont affirmé les auteurs catholiques.

Au surplus, voici, sur ce point, un autre témoignage. C'est le F. Tailleur, un 30e, qoi, après avoir rapporté une résolution, prise à l'unanimité, le 11 mai 1868 par le conseil de l'ordre du Grand-Orient contre l'admission des lemmes comme tendant à dénaturer le caractère de la franc-maçonnerie, ajoute:

nerie, ajoute:

a Quelques années plus tard, une femme du plus grand
mérite, Mme Edm. Adam, est venue frapper à la porte
de nos temples et a sollicité de la R.·. L.·. la Clémente
Amitié de l'admettre dans la franc-maçonnerie; mais on
n'a pas aru devoir faire exception, même en faveur de
cette femme, et qui a eu raison. »

Capendant, scule entre toutes les loges de France celle du Pecq a admis une femme, « la cityenne Maria Deraisme », oratrice des clubs. Le P.: Tail-leur dit à ce sujet :

considérée comme d'intelligence supérieure. Cependant le vénérable a pris les FF : présents de ménager la né-phyte, de ne pas trop la questionner, etc., ajoutant qu'elle était fatiguée d'un commencement de brocchite, ce qui ne paraissait guère un peu plus tard, lorsqu'au banquet qui a suivi cette initiation cette nouvelle socur a prononce un discours assez leng, dans lequel clle a parlé assèz légerement de choses qu'elle ne pousait con-naître.

asser legerement de choses qu'elle ne poucait connaître.

Pourquoi la F.: M.: nous a-telle climinées de son
sein jusqu'à présent ! Faut-il des études préparatoires !
Et elle se répondait à elle-même : Non! on y est reçu
sans brevet ! Puis elle ajouta ! Recèle-telle des secrets,
des arcanes, des mystères, qui ne doi:ent être dirulgués
qu'à un petit nombre d'élus! — Non, assure-t-elle
acec aplomb. Il n'y a plus de mystère, plus de
secrets.

a Conceccz-cous comment cette dame, admise au
premier degré dans la franc-maçonnerie depuis quel-

a Conceccz-ous comment cette dame, admise au premier degré dans la franc-majonnerie depuis quelques minutes seulement, poucait sacoir s'il y acait en cet s'il y acait encore ou non des arcanes dans nos temples! Comment pouvait elle savoir qu'il n'y avait plus de secrets ni de mystère! Et notes qu'on nous l'a présentée comme une fenme supérieure, et espendant elle ne craint pas d'offirmer ce qu'elle ignore. Est ce parce qu'on l'a ménagée aux épreuves préliminaires, par déférence pour sen esce!

3 Eh l c'est justement de cette déférence qu'a accueillerait toute fenme à son admission qu'il faut se défer, car cette déférence dégénérers bientôt en galanterie, et nous ferons comme nes naciens dans la carière: nons nous rerrons obligés de briser nos colennes par respect four nos mœurs.

Le respect pour les mœurs n'est pas ce qui re-tient les francs-maçons, quoi qu'en dise le F.-Tailleur. Mais ce qui les inspire, c'est la crainte que les femmes ne divulguent trop aisément les secrets de la sects. Car en avoue qu'il y en a, mais, comme en ne les cenfie pas aux simples eu aux membres du premier degré, ceux-ci ont beau jeu pour crier à la calomnie quand on parie de-vant aux de l'existence des secrets dans la franc-maconnerse.

#### LA GUERRE AVEC LA CHINE

Un de nos amis nous communique la grave et très intéressante lettre qui suit, arrivée de Formose par le dernier courrier :

France on à Saïgon. Les Chinois ne leur donnent pas une minute de repit et les épuisent par des attaques continuelles et des alarmes de nuit. Sur une compagnie qui comptait 220 hommes à l'arrivés ici, il n'en reste plus que 40; les autres sont morts ou partis. Les

comptait 220 hommes à l'arrivés ici, il n'en reste
plus que 40; les autres sont morts ou partis. Les
Chineis, devenant de plus en plus agressifs en
voyant que nos soldats ne bougasient plus de leurs
retranchements, le colonel a voulu leur donner une
le na Arriva voir vival le vival leur donner une
la la réputation de con acceptant le leur donner une

royant que nos soldats ne bongeatent plus de leurs retranchements, le colonel a voulu leur donner une leçon. Après avoir réuni le ban et l'arrière-ban, il est arrivé à avoir une petite colonne de 370 hommes, et encore a-t-on été obligié de metre les malades à garder les fortins. Ils ont attaqué et tuc quelques Chinois.

Les Chinois ne font pas de prisonnère; à Tamsui ils ont coupé la tête à douze de nos hommes, parmi lesquels plasieurs n'étaient que blessés, entre autres le lieutenant de vassesu M. Fontaine, qui n'avait qu'une balle dans le pied.

Ils ont un espionnage très actif; ils savent tout. Quand ou enterre un Français, les Chinois reviennent la nuit le déterrer et lui coupen! la tête pour toucher la prime. On a failli les prendre que foir; on les a trouvés en train d'opérer avec une lanterne. Ils déterrent aussi les coolies annamites amenés de Saïgon.

tendant a une invasion; maintenant ils ont repris courage.

Les troupes chinoises sont peu payées et vivent de riz. Vous ne sauriez croire combien ce pays est peuplé; vous trouvez sur la côte, sur une étendue de 4 kilomètres, jusqu'à 13 ou 14 villages entass's les uns sur les autres et contenant une population plus nombreuse que celle de nos chefs-lieux de can-ton.

ton.

Oa dit que Li-Hung-Tchang a rassemblé cent mille hommes entre Pékin et Tien-Tsin.

Les journaux parlent d'envoyer la flotte prendre Canton. Ils savent sans deute qu'en temps ordinairs les canonnières soules peuvent remonter le Wampoo. Ils voudraient (galement envoyer la flotte à Tien-Tsin ou à Takou. Tous ces points sont défendus d'une façon remarquable et les torpilles ne manquent pas. Il ne nous reste donc que Port-Arthur et Weg. Weg que nous puissions lattaquer; Chefou n'en vaut pas la peine et Naukin, qui nous est accessible, est défendu d'une façon freoutable. Neus prendrous sans deuts Formose et le Tonkin; mais la Chine nous harcèlera toujours.

Un de nos amis nous communique la grave et très intéressante lettre qui suit, arrivée de Formose par le dernier courrier:

Tomose par le dernier courrier courrier;

Tomose par le dernier courrier courrier;

Tomose par le dernier courrier courrier;

Tomose par le dernier courrier;

Tomose par le dernier courrier courrier;

Tomose par le dernier courrier;

Tomose courrier courrier courrier courrier;

Tomose par le dernier co

toujours entraînée, ayant de l'initiative, pouvant enfu rendre les grands services que la guerre exige d'elle, et ne se contentant pas, comme

par le passé, d'être seulement héroïque. lane. Il a la réputation de ne pas dormir; il dort, pourtant, mais quelques heures à peine, sur un petit lit de sangle garni d'un matelas de varech, aplati comme une galette. Des avid varech, aplati comme une galette. Dès qu'il se lève, il fait des armes, prend une douche glacée, puis se met au travail. Malgré son impla able severité dans le service, il est très aim de ses officiers, et particulièrement du soldat, qui lui doit un bien-èire matériel qu'il ne trouve pas toujours sous d'autres commande-ments.

Le général de Négrier :

aliée presque jusqu'aux mines de charbon, qui sont non à Keiung même, mais à près de 4 kilomètres de là. Un gros village chinois, Pétuo, commande ces mines, et le chemin des mines, ainsi que ce village, sont occupés par les Chinois. C-ur-ci contrepris une position française que nous avons abandonnée faute de troupes; huit cents hommes vont arriver sous peu, dit-on. Cela leur permettra de reusser un peu plus loin; mais tant que Tanssui ne sana pas occupé, et avec Tamtai, cette ville fortiflée chinoise à motité route entre Kelung et Tamsui, la position de nos troupes sera dificile. Avec 3,500 hommes on prendra certainement Tamsui, mais en ne peut pas marcher sur Taiwan qui est à 250 kilomètres dans un'pays montagneux et couvert de broussailles et de lianes, ans chemin; quand nous aurons le nord de l'île, nos soldats y seront bloqués comme ils le sont en ce moment à Kelung et, an bout de ciuq mois, les deux tiers seront hore de combat.

Tout ce qu'on peut faire avec les 3,500 hommes qu'on dit veupi de France, c'est d'occuper le nord de l'ile; si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, si l'on veat pousser jusqu'à Taivan et Takow, it faut un autre corps d'occupar le nord de l'ile, au contre l'un e aut

Vu le rang qu'il ocupe comme ministre de la guerra, j'aurais dû commencer par le géné-ral Lewal ; mais je vais au courant du livre en suivant l'ordre alphabétique :

Une des plus hautes personnalités de notre armée, assure M. de Beauvoir, une intelligance supérieure, un de ces hommes de science et d'action dont toute la vie, partagée entre l'étude et le combat, est vouée à la patrie. Son nom est inséparable de la plapart des hœureuser réformes apportées dans nos institutions militaires; il a présidé à la création de notre Ecole de genre, a dirigé ses études, denné une méthode nouvelle d'instruction rationnelle et pratique, imprimé anfin un mouvement que ses pratique, imprimé enfin un mouvement que ses successeurs n'enteu qu'à suivre pour former une pépinière d'officiers instruits et experts dans toutes les choses de la guerre; une élite comparable au grand etat-mejor allemand.

grand etat-major allemand.

Promu au grade de colonel en 4858, le général Lewal fut attaché en 4870 à l'état-major général de l'armée du Rhin; il suivit toutes les péripèties douloureuses du drame où succomba Metz. Pendant toute la campagne il déploya une énergie et des talents militaires qui le firent beaucoup remarquer. Nommé général de brigade en 1874, il passa divisionnaire en 1880.

A l'activité physique, le général Lewal joint l'activité intellectuelle, et ne dénose l'épée que pour prendre la plume. Il a écrit un nombre considérable d'ouvrages hautement appréciés du monde militaire de toutes les nations d'Europe, où il s'efforce d'enseigner le grand art de

considerable d'ouvrages hautement appréciés du monde militaire de toutes les nations d'Europe, où il s'efforce d'enseigner le grand art de la guerre approprié au progrès moderne. Parmi ces ouvrages, il faut citer de lui : la Réforme de l'armée, les Lettres à l'armée, Etudes sur la guerre, lu Tactique des renseignements; la plupart sont en plusieurs volumes. Le général Lewal est aussi un érudit et un lettré. Il a publié également des études sur l'antiquité; il a décrit les champs où naquit Virgile, retracé les amours de Catulle, critiqué les travers de Pline le Jeune. Ces ouvrages s'appellent: Mantoue et Virgile, le lac de Côme et Pline le Jeune, Annibal et Magenta, Catulle à Sermione.

Toutes ces grandes qualités, ce passé mémorable, autant au point de vue de la pensée qu'à celui de la lutte, sont bien faits pour donner confiance dans le général Lewal, auquel sont confiés des intérêts si pressants. Puisse-t-il nous tirer du pénible embarras où nous ont mis, encore une fois, les expéditions de la Chine et du Tonkin! Mais, hétas! les difficultés sont si grandes qu'on n'ose l'espérer.

## **NOUVELLES DU JOUR**

Les droits sur les céréales

Paris, 31 janvier. — En prévision du prochain débat sur la question des céréales et des bestiaux, M. Georges Graux, rapporteur, a demandé à la section de l'agriculture de la commission d'enquête

M. Georges Graux, rapporteur, a demande à la section de l'agriculture de la commission d'enquête des quarante-quatre, communication de tous les documents qu'elle a réunis sur la crise agricole. La section de l'agriculture s'est empressée de consentir à cette communication.

M. Graux, qui doit demain faireune conférence à Nancy sur les droits tendant à frapper les blés étrangars, a écrit au président de la Ligue populaire contre le droit sur le blé qu'il ne pourrait se rendre demain saile Rivoli, où sera tenue une réunion de cette Ligue. M. Rochefort, qui devait présider cette réunion, s'est également fait exuser. sider cette réunion, s'est également fait excuser

La commission d'enquête industrielle

Paris, 31 janvier. — La sous-commission d'en-quête industrielle, composée de MM. de Lanessas, Pierre Legrand, Mézières, Raymond et Wadding-ton, s'est réunie aujourd'hui. Elle est invitée par les industriels à visiter Rouen. Elle s'y readra probablement après la discussiea de la loi sur les La publicité des exécutions capitales

Paris, 31 janvier. — La cour d'appel de Paris, consultée par M. le garde des sceaux, sur le pro-jet de loi Bardoux, relatif à la suppre-vion de la publicité des exécutions capitales, s'est prononcée, après une longue discussion, pour le maintien du tatu quo. La cour estime, en effet, que les scandales qui

se produsent d'ordinaire aux exécutions capitales et qui ont motivé la présentation du projet de loi ne se renouvellers ient pas, s'il était pris désormais des mesures d'ordre suffisantes. On sait que la cour de cassation et la plupart des autres cours d'appel de Franco ent émis, au contraire, un avis favorable au projet.

Le meeting anarchiste

Paris, 31 janvier.—Le meeting en plein air, que les anarchistes avaient projeté d'organiser le lundi 2 fivrier sur la place du Château-d'Eau ou de la Bastille, est remis à une époque ultérieuro. Ce sont les dissentiments qui existent parmi les groupes révolutionnaires qui paraissent avoir motivé cette résolution.

Les délégues Lyonnais

Montreuil, se sont présentés isolément à la Chambreaujourd'hui, en demandant à s'entretenir avec divers députés de l'oxtrême gauche. Ils venaient demander à ces députés de proposer des mesures pour combattre le chômage. Ces délégués étant venus individuellement, leur présence n'y a pas été remarquée. Quelques-uns assistaient à la séance de la Chambre.

Manifestation des étudiants à Paris

Paris, 31 janvier. — Ce soir, un grand nombre d'étudiants se pressaient aux abords de la faculté de médecine à l'heure du cours d'histologie de M. Robin, élu dimanche sénateur de l'Ain. A peine M. Robin est-il entré dans la salle que des cris et des protestations retentissent. Le professeur parle sans pouvoir arriver à se faire entendre; le timulte est indescriptible. Sur l'air des Lampions, des cris de Démission! Démission! partent de tous les bancs.

les bancs. Le silence se rétablit au moment où M. Robins Lo silence se rétablit au moment où M. Robins commence son cours: mais, dès les premiers mots, il est interrompu et le tapage recommence. Il réclame en vain le silence; en vain demande-t-il à plusieurs reprises: « Voulez-vous que je parte ou que je reste? » Les cris de Démission! démissien! Au Sénat! Eh! va donc! Eh! microbe! continuent sans interruption.

M. Robin prend le parti de se retirer et de se soustraire à une nouvelle manifestation, que les étudiants préparaient pour su sortie. Le tapage avait duré viagt minutes.

Affrétement de deux navires

Marseille 31 janvier. — Le geuvérnement vient d'affréter les navires français Falabah, de la compagnie du Sénégal et de la côte occidentale d'Afrique etle Suez, de la compagnie Orbigny-Faustin de la Rochelle. Ces 2 navires prendrent à Marseille 4,500 tonnes de charbon et partiront ensuite à Pondichéry le 20 ou le 25 février.

Les nonces de Paris et de Madrid Rome, 31 janvier. — La nouvelle du remplacement des nonces de Paris et de Madrid est purement fantaisiste. Il y aura peut-être, au mois de mare, un mouvement diplomatique à l'occasion du consisteire; mais jusque là, on ne saura rien de positif.

Les terres domaniales en Algérie

Alger, 31 janvier. — L'adjudication des terres domaniales à en lieu aujourd'hui, elle a donné de très beaux résultats dans le département d'Alger. 24 lots, présentés sur des mises-à-prix formant un total de 40,936 fr., ont atteint 151,315 fr.: 19 lots ont été adjugés à des Algériens, 5 à des immigrants.

ont ete adjuges a tes Aigenens, o a tes immi-grants.

Dans le département de Constantine, le résultat a été moins favorable, parce qu'une bonne partie des torres n'est propre qu'à l'élevage du bétail, et que les mises à prix étaient trop élevées.

Sur 81 lots pré-sentés, 63 ont été vendus; les mises à prix étant de 200,700 fr., le montant des adjudications a été de 275,430 fr.

La démission de M. Morton

La demission de M. Morton
Paris, 31 janvier.— En dépit des démarches faites auprès de lui, M. Morton, ministre des EtatsUnis à Pazis, maintient sa démission. Suivant
l'usage adopté on pareil cas, M. Morton quitera
la légation dans les pramiers jours du mois de
mars, c'est-à-dire au moment même de l'avènement
du nouveau président des Etats-Unis. On n'a encore aucuns renseignements sur son successeur.

La ceurs de la light des la light des des la light d

La veuve du commandant Rivière

Paris, 31 janvier. — Plusieurs amis dévoués ont sollicité, depuis six mois environ, du ministre des finances, un nureau de tabec en faveur det a veuve du brave commandant Rivière, sans avoir obtanu jusqu'ici aucune satisfaction. Hier, à l'issue de la céremonie funère, il a été décidé qu'une démarche collective serait faite aujourd'hui même auprès du ministre de la marine et du président de la République

Les explosions de Londres Londres, 31 janvier. — Goodman, l'individu ar-rété lier à Westminster, dont l'arrestation était considérée comme importants, a été relèché faute de preuves établissent sa complicité dans les attentats par la dynamite.

La station navale de Liverpool Londres, 31 janvier. — A la suite d'une pétition des habitants de Hely-Head, portant la signature de plusieurs membres du Parlement, l'amiranté a décidé de transf. rer à Hely-Head la station navale actuellement à Liverpool.

#### SÉNAT

ers et par Fil SPECIALL Séance du samedi 31 janvier 1885

Présidence de M. LE ROYER, président. Presidence de M. LE ROYER, president.
La séance est ouverte à 3 beures 35 m.
M. le président annonce au Sénat la mort de
M. Michel Ronaud, sénateur des Basses-Pyrénées,
et de M. de Reigné, sénataur des Daux-Sèvres,
tratrace la vie des défunts et exprime les regrets
que cette perte cause à leurs collègues.

le cette perte cause a seurs conegues. L'ordre du jour appelle la saite de la vérification

es pouvoirs. Le Sénat valide : L'élection de MM. Soustre et Bouteille, nommés dans les Basses-Alpes; de MM. Péronne et Gailly, nommés dans les Ardennes; de M. Halgan, nommé dans la Vendée; de MM. Léon Cabanes et Jeseph dans la Vendée; de MM. Léon Cabanes et Joseph Cabanne, nommés dans le Cantal; de MM. Fayolle et Parry, nommés dans la Creuse; de MM. Bocher, vicomte de Saint-Pierre et Lavalley, nommés dans le Calvados; sur le rapport de M. Jacques, l'élection de M. Fiévet, nommé dans le Nord; de MM. Waddington, comte de Saint-Vallier et Malézieux, nomnés dans l'Alsne; de M. Laporte, dans le Lot-et-Garonne; de MM. Mazeau et Hugot, nemmés dans la Cote-d'Or: de M. Edmond Develle, nommé dans la Meuse; de MM. Roger, Garrigat et Alcide Dusolier, nommés dans la Dordogne; de MM. Lecherbonnier et Lafond de Saint-Mur, nommés dans la Corrèze; de MM. Couturier et Marion, nommés dans la Corrèze; de MM. Couturier et Marion, nommés dans l'hére; de M. Brossard, noumé dans la Loire.

Le Sénat s'njourne ensuite à lundi, 2 h., pour la constitution du burean.

### CHAMBRE DES DEPUTES

(De nos correspondants particuliers et par PH; EPRCIAL.)

Seance du samedi 31 fantier Présidence de M. SADI-CARNOT, vice-président.

M. le président annonce le décès de M. Larbou-eck, député de l'Hérault. Budget extraordinaire de la marine

La Chambre reprend la discussion du budget extraordinaire de la matine.

M. Bisseuil combat l'article 9, tendant à traporter de la marine aux finances le service depassions des armées de mer. Il dit que catte mesure équivandrait à la suppression de la cuisse des
Invalides.